

L'état religieux

NOUS inaugurons une nouvelle rubrique du *Sel de la terre* intitulée : l'« état religieux ».

Nous disons « état religieux » et non « vie religieuse », car tout baptisé doit mener une vie religieuse, c'est-à-dire une vie « proprement ordonnée à Dieu ¹ ». Saint Grégoire le Grand écrivait à l'empereur Maurice : « Il y a beaucoup de soldats qui peuvent mener la vie religieuse même sous l'habit séculier ². »

Rappelons avec saint Thomas que « la religion est une vertu grâce à laquelle nous rendons à Dieu service et culte. C'est pourquoi l'on donne, par antonomase ³, le nom de religieux à ceux qui se consacrent entièrement au service de Dieu et qui s'offrent, pour ainsi dire, en holocauste à Dieu. ⁴ » Donc tous les chrétiens sont religieux, parce que baptisés, comme tous les apôtres sont des envoyés de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; cependant, de même que saint Paul est appelé « l'Apôtre », certains chrétiens sont appelés « les Religieux ».

Le Droit canon lui-même n'emploie pas l'expression « vie religieuse », alors qu'il parle de « la vie conjugale » (can. 1111, 1128). En revanche, il traite de « l'état religieux » : « L'état religieux, c'est-à-dire la manière stable de vivre en commun, par laquelle les fidèles se proposent d'observer, non seulement les préceptes communs, mais encore les conseils évangéliques, par les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, doit être hautement estimé par tous les fidèles ⁵. »

On notera l'emploi des mots : « état » et « stable ». Saint Thomas insiste sur cette stabilité obligatoire pour constituer un religieux : « L'on dira de même qu'un homme se trouve dans l'état de perfection non pas à raison de l'acte intérieur de charité qui en lui est parfait, mais parce qu'il s'est obligé, pour toujours et par un acte solennel, aux choses de la perfection ⁶. »

¹ — II-II, q. 81, a. 1 : « *Religio proprie importat ordinem ad Deum. Ipse enim est cui principaliter alligari debemus, tamquam indeficienti principio ; ad quem etiam nostra electio assidue dirigi debet, sicut in ultimum finem ; quem etiam negligenter peccando amittimus, et credendo et fidei protestando recuperare debemus* — La religion au sens propre implique ordre à Dieu. Car c'est à lui que nous devons nous attacher avant tout, comme au principe indéfectible ; lui aussi que, sans relâche, notre choix doit rechercher comme notre fin ultime ; lui encore que nous avons négligé et perdu par le péché, et que nous devons recouvrer en croyant et en témoignant de notre foi. »

² — PL 77, 662.

³ — Antonomase : procédé par lequel on emploie, pour un nom commun, un nom propre ou une périphrase qui énonce sa qualité essentielle, et réciproquement, comme « Harpagon » pour « avare », « Apôtre » pour « saint Paul ».

⁴ — II-II, 186, 1 : « *Religio autem est quaedam virtus per quam aliquis ad Dei servitium et cultum aliquid exhibet. Et ideo antomastice religiosi dicuntur illi qui se totaliter mancipant divino servitio, quasi holocaustum Deo offerentes.* »

⁵ — « *Status religiosus seu stabilis in communi vivendi modus, quo fideles, praeter communia praecepta, evangelica quoque consilia servanda per vota obedientiae, castitatis et paupertatis suscipiunt, ab omnibus in honore habendus est* » (can. 487).

⁶ — II-II, q. 184, a. 4 : « *In statu perfectionis proprie dicitur esse aliquis, non ex hoc quod habet actum dilectionis perfectam, sed ex hoc quod obligat se perpetuo, cum aliqua solemnitate, ad ea quae sunt perfectionis.* »

*

Dans cette rubrique, nous rappellerons donc les enseignements de l'Église sur l'état religieux et nous réfuterons les erreurs de Vatican II¹. On sait les ravages que le Concile a engendrés dans tous les instituts religieux. Des exemples passés et présents seront cités. Nous ferons connaître les religieux qui ont tenu fidèlement leurs engagements et gardé la foi catholique, leur rendant ainsi l'hommage auquel ils ont droit.

L'importance de l'état religieux est considérable pour les fidèles. Saint Pie X l'écrivait à l'abbé général de Cîteaux :

Nous voulons ensuite instamment vous recommander à tous, supérieurs et simples religieux, de vous adonner sans relâche, dans le maintien intangible de la sainte observance et conformément aux règles de votre Ordre, à la prière et à la pénitence pour le salut des âmes. *Car si un tel rôle de la part des religieux fut jamais nécessaire, c'est bien assurément dans les adversités qui oppriment aujourd'hui l'Église de Dieu 2.* »

Cette lettre du saint Pape est du 31 mai 1905. Qu'écrirait-il de nos jours, après « les trois guerres mondiales » : 1914-1918, 1939-1945 et 1962-1965 (Vatican II), comme disait Mgr Lefebvre ?

On aura noté le verbe « opprimer » employé par saint Pie X à la fin du passage cité. Nous voilà conduits à rappeler que, dans le combat entre les deux cités, la Contre-Église s'attaque toujours en premier aux religieux, puis aux prêtres et enfin aux fidèles. C'est net dans les révolutions qui ne sont que les phases violentes et visibles du combat permanent entre les deux cités.

En veut-on des témoignages autorisés ?

Le bienheureux Pie IX enseignait dans l'encyclique *Quanta Cura* (8 décembre 1864) :

Mais qui ne voit, qui ne sent très bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler les richesses, et d'autre loi, dans tous ses actes, que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances ? Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les Ordres religieux, sans tenir compte des immenses services rendus par eux à la religion, à la société et aux lettres ; pourquoi ils déblatèrent contre eux en disant qu'ils n'ont aucune raison légitime d'exister, faisant écho aux calomnies des hérétiques³.

Le concile Vatican I (1870) dénonçait également dans son schéma préparatoire les

¹ — En publiant, dans *Le Sel de la terre* 25, p. 36 à 38, le schéma préparatoire du concile Vatican I concernant les Ordres religieux et, dans *Le Sel de la terre* 31, p. 7 à 12, le schéma préparatoire du concile Vatican II intitulé « Les états de perfection évangélique à acquérir », nous avons déjà l'essentiel de la réfutation.

² — Lettre *Inter plura*, 31 mai 1905, EPS-IVP 295 (Enseignements pontificaux de Solesmes, *Les Instituts de vie parfaite* ; voir abréviations en page 2 de couverture).

³ — *Recueil des allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de souverains pontifes Clément XII, Benoît XIV, Pie VI, Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX, cités dans l'encyclique et le Syllabus du 8 décembre 1864, suivi du concordat de 1801 et de divers autres documents*, 2^e éd., Paris, Librairie Adrien Le Clere et C^{ie} 1865, p. 60-63.

erreurs des ennemis de l'état religieux : « Une autre grave injustice envers la sainte Église est commise par ceux qui poursuivent d'attaques iniques la profession de la perfection évangélique dans les Ordres et instituts religieux approuvés par l'Église, et qui osent affirmer que la profession religieuse est contraire aux droits de la nature et de la liberté humaines ; ou qu'elle doit être bannie des États et des sociétés de notre époque parce qu'elle est opposée au progrès et au bonheur des peuples ¹. » Le schéma continuait en se plaignant que même des catholiques, malheureusement, étaient imbus de ces erreurs : « Et il faut d'autant plus s'en affliger que, parmi les législateurs eux-mêmes qui se disent catholiques, il n'en manque pas qui, sur ce point, ne craignent pas de fouler aux pieds le droit de l'Église ou de l'annuler autant qu'ils le peuvent par des lois iniques. »

Léon XIII, à l'aube du XX^e siècle, prévenait lui aussi les supérieurs généraux des Ordres et des Instituts religieux de la lutte à laquelle ils devaient s'attendre :

On a beau, en effet, multiplier contre vous les prétextes d'accusation pour vous abaisser : la triste réalité n'en éclate pas moins à tous les yeux. La véritable raison de vous poursuivre, c'est la haine capitale du monde contre la « Cité de Dieu » qui est l'Église catholique ; la véritable intention c'est de chasser, si c'est possible, de la société l'action restauratrice du Christ, si universellement bienfaisante et salutaire. Personne n'ignore que religieux et religieuses forment une élite dans la Cité de Dieu : ce sont eux qui représentent particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ ; eux qui, par l'observation des conseils évangéliques, tendent à porter les vertus chrétiennes au comble de la perfection ; eux qui, de bien des manières, secondent puissamment l'action de l'Église.

Dès lors, il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, comme dans d'autres temps, sous d'autres formes iniques, la « cité du monde » s'insurge contre eux, surtout les hommes qui, par des actes sacrilèges, sont plus étroitement liés et plus servilement soumis au « Prince du monde lui-même ».

Il est clair qu'ils considèrent la dissolution et l'extinction des Ordres religieux comme une manœuvre habile pour réaliser leur dessein préconçu de pousser les nations catholiques dans la voie de l'apostasie et de la rupture avec Jésus-Christ ².

Citons encore le bienheureux père Cormier O.P., rappelant à un maître des novices que la vocation religieuse est une « donation ratifiée et protégée par le Saint-Siège », et que ce dernier « les protège contre les princes impies, lorsque ceux-ci, voulant ruiner l'Église, vraie cité de Dieu, s'attaque *d'abord* ³ aux Ordres religieux, comme à autant de forts rangés autour d'elle pour défendre son drapeau et soutenir ses œuvres de salut ⁴. »

Enfin, il y a le témoignage de Notre-Dame elle-même à sœur Lucie de Fatima. Dans la ligne des apparitions de la bienheureuse Vierge Marie, sœur Lucie expliqua au père Fuentes, le 26 décembre 1957 :

Ce qui afflige le Cœur Immaculé de Marie et celui de Jésus, c'est la chute des âmes religieuses et sacerdotales. Le démon sait que les religieux et les prêtres, en

¹ — Voir *Le Sel de la terre* 25, p. 36.

² — LEON XIII : Lettre *Le religiose Famiglie*, 29 juin 1901 – EPS-IVP 266-267.

³ — Souligné par nous.

⁴ — *Lettre à un maître des novices*, Rome, 1915 p. 27-28.

manquant à leur belle vocation, entraînent de nombreuses âmes en enfer. [...]

Le démon veut s'emparer des âmes consacrées ; il essaie de les corrompre pour endormir les autres dans l'impénitence finale. Il emploie toutes les ruses, allant même jusqu'à suggérer de retarder l'entrée dans la vie religieuse. Il en résulte la stérilité de la vie intérieure et la froideur chez les laïques au sujet du renoncement aux plaisirs et de la totale immolation à Dieu ¹.

*

Ce texte de sœur Lucie rappelle le rôle d'exemple que tiennent, normalement, les religieux et religieuses dans l'Église. Dans leur variété, ils montrent les différents aspects de Jésus-Christ. Le pape Pie XII l'explique ainsi : « Lorsque l'Église embrasse les conseils évangéliques, elle reproduit en elle la pauvreté, l'obéissance et la virginité du Rédempteur. Par les instituts multiples et variés, dont elle s'orne comme de joyaux, elle montre en quelque sorte le Christ priant sur la montagne, ou prêchant aux peuples, guérissant les malades et les infirmes, ramenant les pécheurs dans la bonne voie, ou enfin faisant du bien à tous ². »

De même, le schéma préparatoire du concile Vatican II développe bien cet aspect de l'état religieux :

Cette Église assurément sainte, inépuisiblement féconde en tous biens, brille sans cesse par l'observation des conseils évangéliques. En effet la grâce du Saint-Esprit ne cesse jamais de pousser un grand nombre à ce qu'ils mènent, autant qu'il est possible dans la chair, un commencement de la vie de la Jérusalem céleste, et recherchent à imiter le Christ de plus près, ce qui fortifie leur apostolat et double leur mérite. D'où il est advenu que, sous l'impulsion du même Esprit du Christ peu à peu, à partir du germe divinement donné, des formes variées de vies consacrées à acquérir cette perfection sont sorties comme un arbre merveilleusement ramifié dans la vigne du Seigneur. En effet, comme les conseils évangéliques sont joints nécessairement à l'imitation du Christ et qu'ils libèrent l'âme efficacement des soucis du siècle, ils attirent spécialement à leur observance ceux qui désirent exprimer en eux-mêmes plus clairement la vie du Sauveur, soit par la prière et la contemplation, soit par le labeur apostolique, soit par les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, souvent aussi dans une vie à mener en commun ³.

De son côté, Mgr Lefebvre prêchait le 27 avril 1981 : « Sans doute, ces congrégations contemplatives n'ont pas pour but l'apostolat extérieur, mais leur apostolat n'était pas moins efficace : l'exemple, le seul exemple de ces personnes s'enfermant pour toute leur vie dans les cloîtres et dans les monastères pour vivre en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ était un exemple magnifique pour les chrétiens dans le monde, et cela les encourageait à vivre eux aussi, dans d'autres situations, avec Notre-Seigneur Jésus-

¹ — MICHEL DE LA SAINTE-TRINITE frère, *Toute la vérité sur Fatima*, Saint-Parres, CRC, 1985, t. III, p. 337, note 1.

² — Encyclique *Mystici Corporis*, 29 juin 1943, EPS-IVP 590.

³ — Voir *Le Sel de la terre* 31, p. 8 et 9.

Christ et à la suite de Notre-Seigneur¹. »

En résumé, comme l'écrivit Léon XIII : « Les Ordres religieux ont eu le mérite de prêcher la vertu aux foules par l'apostolat de l'exemple autant que par celui de la parole². »

*

Cette rubrique sur l'état religieux souhaite donc encourager les religieux et les religieuses à la fidélité à leur profession, aider les directeurs spirituels à discerner les vocations religieuses, éclairer les laïcs, parents et enfants, sur le saint état religieux que l'Église demande « à tous de considérer avec honneur³ ».

Par avance nous remercions tous ceux qui voudront bien nous communiquer des articles, des documents et leurs avis.



¹ — Sermon au couvent de la Haye aux Bonshommes.

² — Lettre : « Au milieu des consolations », 23 décembre 1900, EPS-IVP 244.

³ — CIC 487 : «...*ab omnibus in honore habendus est* ».

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !